



REFEDD

FICHE PRATIQUE

~~~~~  
POUR LA MISE EN PLACE DU TRI  
SUR LES CAMPUS  
~~~~~



SOMMAIRE

Introduction	3
La règle essentielle à retenir : Les 3 R	4
Pourquoi trier ?	6
Comment mettre en place un tri efficace ?	8
Faire vivre l'engagement de son campus	13
Pour aller plus loin	17

LES ACTEUR·TRICE·S DE LA FICHE PRATIQUE

Citeo s'associe au REFEDD,
pour vous rendre acteur·trice·s de l'économie circulaire.



Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateur.rice.s. Aujourd'hui, 70 % des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français-es devenu premier geste éco-citoyen.



REFEDD

Le REFEDD est le Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable. C'est un réseau d'associations étudiantes qui mènent des projets en lien avec les enjeux socio-environnementaux tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc. Le REFEDD est une association de loi 1901.

Leurs objectifs : avoir 100 % d'étudiant·e-s sensibilisé·e-s et engagé·e-s et 100 % de campus durables !

Le REFEDD est convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain.

INTRO

Les établissements d'enseignement supérieur et les étudiant.e.s jouent un rôle primordial dans la réduction, la prévention et la bonne gestion des déchets en mettant en oeuvre des pratiques responsables sur les campus ou en formant les étudiant.e.s sur le sujet.

Si votre établissement n'est pas encore passé maître sur la question des déchets, le REFEDD et Citeo vous donnent les clés pour mettre en oeuvre le tri sélectif sur votre campus.

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX DU RECYCLAGE

Donner une nouvelle vie à la matière : c'est l'enjeu central du recyclage et ce, avec des bénéfices de taille pour l'environnement : préservation des ressources naturelles, réduction des gaz à effet de serre, économie d'eau...

Si le recyclage n'est pas la seule solution à la réduction des impacts environnementaux, il est l'un des piliers de l'économie circulaire et locale : il permet l'intégration de nouvelles matières premières de qualité dans les circuits de production avec un impact environnemental réduit. Le recyclage est aussi une économie de proximité qui crée de l'emploi sur notre territoire : 99% des emballages et des papiers triés par les Français.es sont recyclés en France et en Europe.

99%
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
TRIÉS PAR
LES FRANÇAIS·ES
SONT RECYCLÉS
EN FRANCE ET EN
EUROPE.

POUR ALLER PLUS LOIN

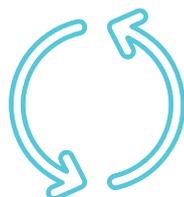
Vous pouvez consulter le guide **Zéro Déchet** du REFEDD pour faire le plein d'inspirations et d'initiatives.



LA RÈGLE ESSENTIELLE À RETENIR : LES 3R



RÉDUIRE



RÉUTILISER



RECYCLER

Avant même de passer à l'étape du tri et du recyclage, il faut se poser les bonnes questions :

- Est-ce que j'ai vraiment besoin de ce produit ?
- Cet objet va-t-il me servir une fois ou plusieurs fois ?
- Cet emballage est-il superflu ou existe-t-il une alternative en vrac ?

Réutiliser est également très important :

il faut essayer de privilégier la location à l'achat, l'achat d'occasion au neuf, réparer ou donner plutôt que jeter...

Quand toutes ces questions ont été posées, on peut réfléchir au dispositif de tri, qui sera beaucoup plus simple, car votre poubelle sera bien moins remplie !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

POUR ALLER PLUS LOIN

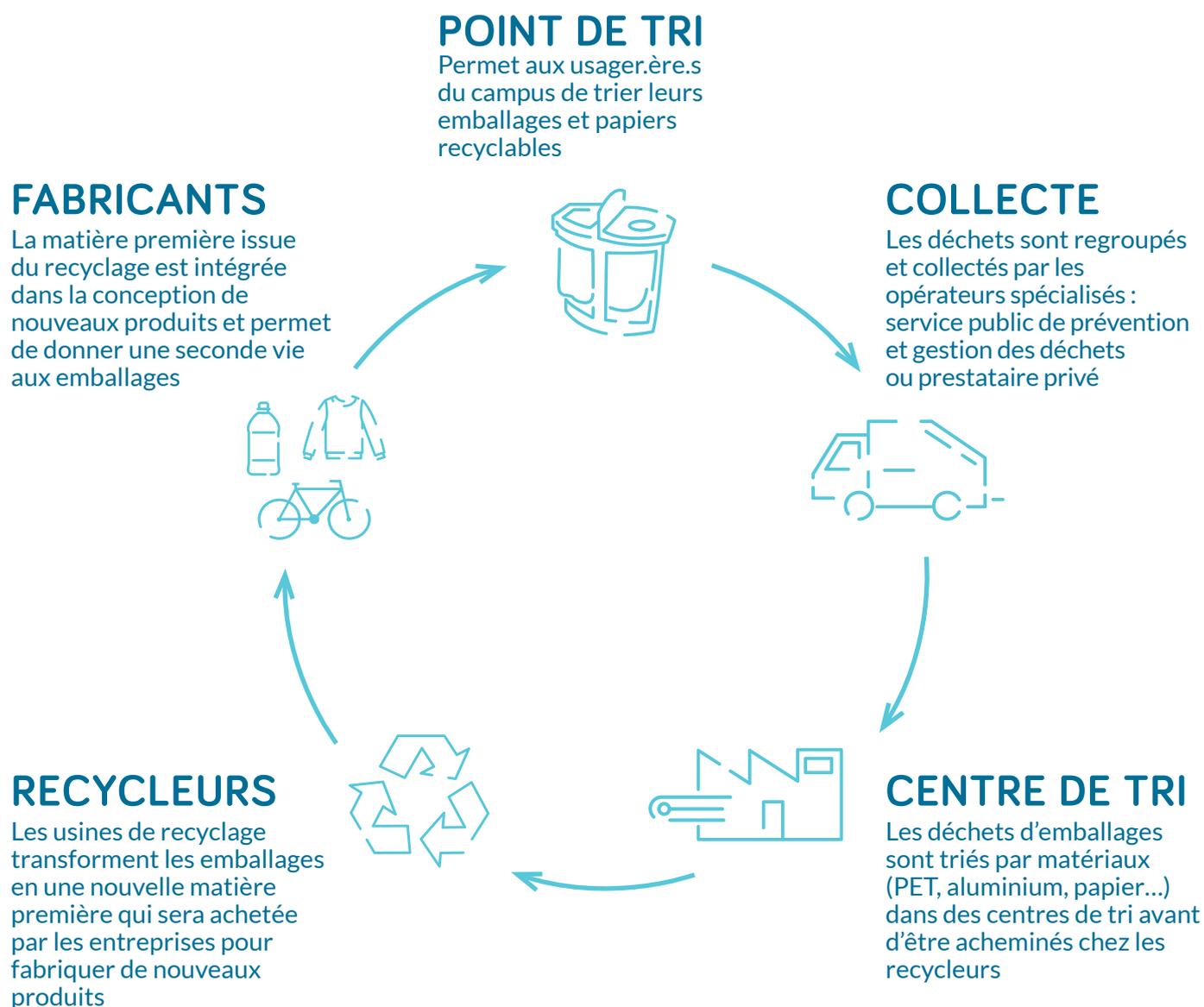
L'éco-conception permet de conserver les fonctions de protection, de conservation, de transport et d'information de l'emballage en réduisant son impact environnemental tout au long de son cycle de vie.



#LeTourDeLaQuestion L'éco-conception

LE GESTE DE TRI :

UN DES MAILLONS ESSENTIELS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



QUE DEVIENNENT LES EMBALLAGES TRIÉS ?

Retrouvez la série de vidéos **#SUIVEZ MOI** sur la chaîne YouTube de Citeo !

1

POURQUOI TRIER?



LA RÉGLEMENTATION QUI ENCADRE LA GESTION ET LE TRI DES DÉCHETS

Les établissements et les restaurants universitaires en tant qu'entité produisant plus de 1 100 litres de déchets par semaine ou produisant moins de 1 100 litres mais ne remettant pas leurs déchets au service public de collecte des déchets – **doivent, depuis 2016 et le décret 5 flux, mettre en place des mesures relatives au tri** et à la collecte séparée des déchets papier/carton, métal, plastique, verre et bois.

78%
DES ÉTUDIANT·E·S
PENSENT QU'UN
ÉTABLISSEMENT
QUI PREND EN
COMPTE LES ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX
EST PLUS ATTRACTIF
QUE LES AUTRES.

La **Loi n° 2020-105 du 10 février 2020** relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié le Code de l'Environnement et renforce les obligations de tri pour les entreprises et notamment pour **les établissements recevant du public**.

Ainsi, les établissements universitaires sont aujourd'hui dans **l'obligation d'organiser une collecte séparée des déchets**, que ce soit les déchets des étudiant·e·s ou des personnels de l'administration.

Ils doivent ainsi mettre à disposition de tou·te·s des bacs de tri pour collecter les déchets issus de produits de la consommation courante (plastique, papier/carton, métal, verre et bois).

Par ailleurs depuis 2016, les restaurants universitaires qui produisent plus de 10 tonnes de déchets alimentaires par an, et 60 litres d'huiles de cuisson usagées par an, **doivent également trier et valoriser leurs biodéchets** (comme par exemple au travers de solutions de compostage ou de méthanisation)¹. Et d'ici 2025, cette obligation sera généralisée à tou·te·s les producteur·trice·s de biodéchets, y compris les ménages et entreprises, quelles que soient les quantités produites².

1-Articles L.541-21-1 et R.543-225 à R.543-226 du code de l'environnement (Annexe 3).

2-Loi de transition énergétique 2015-992 du 17 août 2015 dans son article 7, section V, paragraphe 1, point 4 (Annexe 13).

LES ÉTUDIANT·E·S : UNE CIBLE À ENJEUX

Le tri des déchets est un geste familier du quotidien bien installé au domicile : 88 % des Français·es déclarent trier leurs emballages³.

«et le geste de tri est aujourd'hui le 1^{er} geste citoyen pratiqué par les français·e·s.»

La génération des 18-30 ans a grandi avec l'habitude du geste de tri. Cependant, le mode de vie et les problématiques propres aux jeunes adultes rendent le tri systématique parfois difficile : lieu de vie temporaire avec souvent peu d'espace de stockage.

Selon les étudiant·e·s, le tri sélectif est la 2^{ème} action environnementale à mettre en oeuvre en priorité sur leur campus (après les achats responsables). De manière générale, 78 % des étudiant·e·s pensent qu'un établissement qui prend en compte les enjeux environnementaux est plus attractif que les autres⁴.

Ainsi, le geste de tri et la motivation à trier se renforcent chez les étudiant·e·s, mais il reste contraint par leur mode de vie. Comment booster cette motivation et continuer à augmenter la part de trieurs et trieuses systématiques ?

Deux grands leviers existent :

- ✓ L'accès à un dispositif de collecte efficace et intuitif
- ✓ L'information sur le bon geste de tri et ses bénéfices



LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

UNE SENSIBILISATION ESSENTIELLE À L'ENS D'ULM

Les bacs de tri sont en place depuis des années sur les différents sites de l'ENS d'Ulm mais le recyclage n'est pas effectif du fait d'un mauvais tri par les usager·ère·s. L'association environnementale de l'école, Écocampus, sensibilise donc les étudiant·e·s afin qu'il·elle·s adoptent les bons gestes de tri.

Selon Rodrigue d'Écocampus :

« Le plus dur est de changer les mentalités, que ce soit celle des étudiant·e·s ou du prestataire, pour qui il est parfois plus simple de tout mettre dans le même camion. C'est un peu une question de confiance : confiance dans le prestataire d'évacuation des déchets qui fait bien son boulot et confiance dans les étudiant·e·s pour la qualité de tri qu'ils et elles pratiquent.

Mais cette confiance ne peut se construire sans rigueur des deux parties. Les idées reçues comme "dans tous les cas c'est mélangé à la fin" ont aussi la vie dure et nuisent au changement des pratiques. »

**POUR LES
ÉTUDIANT·E·S LE
TRI SÉLECTIF EST
LA 2^{ÈME} ACTION
ENVIRONNEMENTALE
À METTRE EN OEUVRE
EN PRIORITÉ SUR LES
CAMPUS**

3-[L'Observatoire du Geste de Tri des Français](#). Etude réalisée par Ipsos pour Citeo, 2017.

4-[Chiffres issus de la Consultation Nationale Étudiante 2020](#) portée par le REFEDD.

2

COMMENT METTRE EN PLACE UN TRI EFFICACE ?

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

LE CHANGEMENT DE PRESTATAIRE PAR ECOCAMPUS

L'ENS Ulm fait appel depuis longtemps à un prestataire privé pour le traitement et la collecte de ses déchets, les consignes de tri au sein du campus de l'ENS sont donc différentes de celles de la ville de Paris, conduisant souvent à des erreurs de la part des usager·e·s. Le prestataire précédent ne respectait pas ses engagements de tri effectif. Ainsi, profitant d'un nouvel appel d'offre, le choix d'un nouveau prestataire a été décidé, ce dernier devant respecter des contraintes comptables mais également les besoins spécifiques au campus de l'ENS.

Grâce à une bonne communication avec l'administration, l'association Écocampus de l'ENS Ulm a pu faire partie du jury de sélection du nouveau prestataire de l'école. En tant qu'association environnementale, elle a pu donner une note aux prestataires ayant répondu à l'appel d'offre selon ses critères.

Par ailleurs, l'école possède un comité environnement qui se réunit à la demande de l'association, plusieurs fois par an, pour répondre aux demandes des étudiant·e·s.

Comprendre pour qui on met en place ce dispositif de tri sélectif, qui sont les acteurs et actrices-clés et quels sont les déchets que l'on produit est essentiel pour que le tri soit efficace.

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

Identifier les parties prenantes



Les différents services administratifs – direction, services généraux, vice-président·e·s patrimoine ou développement durable.

La mise en place du tri des déchets conduit nécessairement à une réflexion stratégique et à un investissement financier pour le campus. Il est nécessaire d'identifier rapidement les décisionnaires à intégrer à la démarche.



Les étudiant·e·s et les associations étudiantes

Ils constituent la population principale d'un campus et le cœur de cible d'un projet de mise en place du tri. Les associations étudiantes sont le meilleur relai pour mobiliser leurs pairs sur les enjeux environnementaux du tri de manière ludique !



Le Crous – organisme en charge des restaurants universitaires, cafétérias et résidences universitaires.

Sur ces différents lieux de vie l'enjeu est double : ce sont des sources importantes de déchets (notamment alimentaires et emballages) mais c'est également l'endroit idéal pour diffuser de l'information (affiches, tableau blanc...).

Dans les résidences universitaires, les étudiant·e·s présent·e·s à l'année sur le campus génèrent un flux de déchets plus important, proches des déchets ménagers d'une habitation lambda. Parmi eux, une proportion importante d'étudiant·e·s étranger·ère·s et/ou extérieurs à la ville qui n'ont pas toujours connaissance du dispositif local de tri.



Les enseignant-e-s et les chercheur-se-s

Après les étudiant-e-s, les enseignant-e-s et les chercheur-se-s représentent en général la deuxième population la plus importante d'un campus.

Les enseignant-e-s, grâce à leur proximité avec leurs étudiant-e-s représentent un très bon vecteur de diffusion de l'information.

Les chercheur-se-s, même s'ils sont plus distants de la vie du campus, disposent de matériels et d'espaces qui peuvent leur être dédiés (bureaux, laboratoires de recherche...) et qui doivent être intégrés au dispositif de tri.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

IDENTIFIER SES INTERLOCUTEUR·TRICE·S SUR LE CAMPUS DU PANTHÉON (PARIS 1)

Selon Pauline de l'AJD-Association des Juristes en Droit de l'Environnement :

« Le premier obstacle est d'identifier les bon.ne.s interlocuteur-ric-e-s, ceux et celles qui prennent les décisions. Le deuxième est de tenir compte du modèle démocratique propre à l'université publique, ce qui signifie qu'il y a plusieurs conseils où il faut faire voter le projet et qu'un appel d'offre et un marché public sont nécessaires pour mettre en place le tri à proprement parler. »

En passant par leur directeur de master, les étudiant-e-s de l'association AJDE ont facilement pu contacter les personnes concernées. Leur enseignant a pu appuyer leur mail, leur permettant d'obtenir rapidement une réponse. Il ne faut pas se décourager car il s'agit de la première étape d'un projet qui pourra courir sur plusieurs années.



Le ou les opérateurs en charge de la collecte des déchets sur le campus

La collecte des déchets d'un établissement, privé ou public, peut être prise en charge par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) ou faire l'objet d'une prestation privée. L'opérateur, qu'il soit public ou privé, détermine les conditions requises pour la collecte et la valorisation des déchets. Pour construire un projet de mise en place ou d'amélioration du tri sur votre campus, il est donc indispensable de se rapprocher d'un opérateur de gestion des déchets pour définir avec lui les conditions du tri pour recyclage. Vous pouvez contacter votre opérateur via le site internet de votre collectivité ou le responsable de votre contrat de prestation.



Les prestataires de service

Les prestataires jouent un rôle important dans la production de déchets au sein du campus. Entretien et ménage, gestion de la cafétéria, service jardinage et espace vert... Ils peuvent être porteurs de solutions quant à la réduction des déchets générés par leur service et doivent être sensibilisés à l'application des consignes de tri.



CONNAISSEZ-VOUS QUITRI ?

Quitri est une plateforme gratuite créée par Citeo qui facilite et valorise la mise en place du tri des déchets d'emballages dans les établissements et pendant les évènements.

Quitri permet d'entrer en relation avec des prestataires de collecte de déchets, propose des conseils et des kits de communication clé en main.

IDENTIFIER LES DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR MON ÉTABLISSEMENT

Pour mettre en place le tri sélectif sur un campus, il est important de savoir à quel déchet on a affaire mais aussi de comprendre comment ces derniers vont être collectés et traités. On trouve principalement des emballages plastiques ou cartons et des papiers, mais la production de déchets sur les campus ne s'arrête pas là et on peut recenser 6 autres types de déchets qui restent omniprésents sur les campus :



DÉCHETS VERTS



DÉCHETS DANGEREUX



DÉCHETS ORGANIQUES ET BIODÉGRADABLES



DÉCHETS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



LE MOBILIER



LES MÉGOTS

Chacun de ces déchets possède une réglementation spécifique, un cycle de vie et une valorisation différente. Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer au guide **Economie circulaire & zéro déchet vers un campus responsable** du REFEDD qui détaille les spécificités de ces déchets sur les campus.

MISE AU POINT

ET LES MÉGOTS, ON EN FAIT QUOI ?

S'ils ne sont pas triés les mégots mettent une quinzaine d'années à se décomposer dans la nature, libérant près de 4 000 substances nocives. N'étant pas biodégradable, un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !

À partir de 2021, une filière « pollueur payeur » est mise en place pour les mégots, ce qui permettra de structurer et de financer la collecte et le traitement des mégots.

Pour cela, du mobilier urbain dédié sera par exemple déployé, à la charge des producteurs de cigarettes, afin d'organiser la collecte des mégots. Les opérations de nettoyage des environnements naturels pour ramasser les mégots de cigarettes bénéficieront également d'un soutien financier de cette nouvelle filière⁷.

⁷-Article 8 de la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire.



**POUR CONNAÎTRE
LES CONSIGNES DE TRI
EN VIGUEUR
SUR VOTRE CAMPUS**

Si la gestion des déchets est assurée par le service public de gestion des déchets : Rendez vous sur l'application mobile «guide du tri»

Si la gestion des déchets est assurée par un prestataire privé : rapprochez-vous de votre prestataire.



IDENTIFIER LES POINTS DE COLLECTE

Pour que le dispositif de tri s'intègre aux habitudes du campus, il est important d'étudier le contexte dans lequel vous souhaitez le déployer. Ainsi et afin d'inscrire au mieux le tri dans les habitudes de chacun.e, il est nécessaire de réfléchir au dispositif lui-même :

- ✓ Quels sont les lieux de passage ?
- ✓ Où sont les endroits où le tri aura le plus d'impact ?

On peut utiliser **un plan du campus pour identifier les points de passage quotidiens** afin de déterminer les lieux propices au geste de tri : proches des lieux de production des déchets, accessibles et visibles, ils sont à intégrer au parcours quotidien des usager.ère.s du campus.

Si du matériel de tri est déjà en place sur le campus, un état des lieux permet d'identifier leurs atouts et limites pour **mettre en avant les axes sur lesquels il est le plus « urgent » d'intervenir.**

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

UN ÉTAT DES LIEUX PAR UN BUREAU D'ÉTUDE SUR LE CAMPUS DE LUMINY

Un état des lieux des équipements de collecte des déchets a été réalisé sur le campus de Luminy à Marseille. Beaucoup de dispositifs de tri existaient mais ils étaient soit détériorés, vétustes, ou peu visibles.

Au cours de l'année 2018-2019, une caractérisation des ordures ménagères a été réalisée par un bureau d'étude spécialisé, sur les poubelles du campus. Cette enquête a permis de démontrer que l'enjeu principal réside dans les papiers et les cartons, qui représentaient à eux seuls 17 % des déchets jetés sur le campus !

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE



UN ÉTAT DES LIEUX PAR LES ÉTUDIANT.E.S À L'ENS

En 2013, les étudiant.e-s de trois associations différentes ont eux-elles-mêmes réalisé une **étude** sur la façon dont les déchets étaient gérés à l'ENS.

Leur objectif était d'identifier l'état et les habitudes de tri, grâce à la dissection de poubelles, un questionnaire et des entretiens avec les usager.ère.s. Cela leur a permis d'identifier les différents points nécessaires pour un tri efficace :

- 1 Acquérir une vision de la filière.
- 2 Réaliser un suivi constant.
- 3 Mettre en place les solutions progressivement.
- 4 Mettre en commun les moyens des établissements membres de Paris Sciences Lettre.

Dans la suite de l'étude ils ont dressé une cartographie des poubelles du campus et de leur composition pour définir un plan d'implantation.

Cela leur a permis d'identifier les types de déchets qui n'étaient jusque-là pas pris en charge et les modifications nécessaires dans la signalisation et la localisation des poubelles de tri afin de les rendre fonctionnelles.

METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRI SUR MESURE POUR VOTRE CAMPUS

Maintenant que vous avez réalisé votre état des lieux, place à l'action concrète ! Que ce soit au niveau de la logistique ou de la communication, certaines actions sont indispensables pour réussir au mieux votre dispositif de tri sur le campus.

AMÉNAGER LES POINTS DE COLLECTE

Pour qu'un dispositif de collecte soit efficace et crédible, il faut :

- ✓ Couvrir l'ensemble des zones du campus.
- ✓ S'assurer que les équipements soient visibles.
- ✓ Assurer la pratique du tri à proximité des lieux de consommation.
- ✓ Respecter les contraintes des différentes parties prenantes (types de déchets générés, espace disponible...).
- ✓ S'assurer que les déchets triés ne soient pas mélangés lors du regroupement ou de la collecte.



Traduire les consignes de tri en anglais ou dans une autre langue permet de **toucher le public non francophone** présent sur le campus.

Quelques exemples de pictos extraits du kit clé en main **Quitri** mis en forme dans une consigne :



MAGAZINES & JOURNAUX



EMBALLAGES EN CARTON



BOUTEILLE EN PLASTIQUE



CANETTE

En signant **la charte d'engagements Quitri**, vous recevrez gratuitement les pictogrammes prêts à être utilisés pour construire une consigne de tri adaptée à votre campus.

AFFICHER DES CONSIGNES DE TRI ADAPTÉES

Avec des consignes visibles et claires, les utilisateur·trice·s trieurs·ieuse·s feront le bon geste sans hésiter. Il faut ainsi privilégier la simplicité et les illustrations au texte. Par ailleurs, le choix des éléments à afficher dépend des déchets à trier les plus générés sur le campus. Dans 80 % des cas en France, le tri des emballages à recycler se fait via un bac jaune. C'est pourquoi utiliser des bacs jaunes ou des sacs transparents de couleur jaune pour les emballages recyclables, permet aux trieurs et aux trieuses d'identifier plus facilement un dispositif de tri des emballages.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

POINTS DE TRI MOBILES SUR LE CAMPUS LUMINY

Pour accentuer le geste de tri lors des soirées étudiantes ou des animations étudiantes, les associations ont accès à deux points de tri mobiles, qui viennent en renfort du dispositif existant sur le campus et facilitent le geste de tri dans le cadre festif (en respectant les normes de sécurité en vigueur).

3

FAIRE VIVRE L'ENGAGEMENT DE SON CAMPUS



L'étape la plus importante est la dernière : communiquer ! Savoir bien communiquer, c'est faire en sorte de donner de la visibilité à sa solution de tri afin que l'ensemble des usager·ère·s du campus comprennent l'importance du tri et apprennent à bien trier. C'est également l'occasion de mettre en valeur les actions accomplies, créer un sentiment de communauté et de bien-être sur son campus !

COMMUNIQUER AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Le déploiement du matériel de tri s'accompagne d'une période de formation des équipes qui interviennent dans la gestion des déchets sur le campus (équipe de nettoyage, services généraux...) à organiser par l'administration du campus. Par ailleurs, pour valoriser la mise en place du dispositif, une campagne de communication engageante doit être mise en place et répondre aux objectifs suivants :

- ✓ Informer l'ensemble des étudiant·e·s et personnel du campus du comportement à adopter.
- ✓ Provoquer une adhésion au projet par l'intégration des nouvelles règles au quotidien.



OUTIL CLÉ EN MAIN

Les **vidéos Tri-Master** créés par Citeo réalisées par John Jones, alias Baptiste Humler, jeune illustrateur influencé par la culture urbaine.

Reprenant les codes du manga, les vidéos mettent en scène le parcours initiatique d'un jeune trieur pour devenir le « **maître du tri** ».

1

RENDRE VISIBLE VOTRE INITIATIVE

INDISPENSABLES

- Afficher des consignes claires et uniformes sur tous les points de tri
- Créer une cartographie des points de tri sur le campus

INSPIRATION

- Mettre en place des nudges sur les points de tri (« coup de pouce » qui incite à adopter certains comportements comme le geste de tri), de stickers pour habiller les bacs de tri, de bâches pour rendre plus beau et agréable les points de tri les plus visibles (colonne à verre, bac de tri...)

2

AUGMENTER L'IMPACT DES MESSAGES À DIFFUSER EN CIBLANT DES ENDROITS STRATÉGIQUES

INDISPENSABLES

- Utiliser des affichages sur les lieux de vie (cuisines collectives...) et de circulation dans le campus (bâtiments, halls...).
- Distribuer des kits pour les résident.e.s : sacs de précollecte et mémos tri (outils digitaux et/ou signalétiques indiquant les points de tri à proximité).

INSPIRATION

- Distribuer aux étudiant.e.s une carte « campus engagé » au moment de la remise de leur carte étudiante. Ce document rassemble les informations essentielles sur la démarche portée par le campus en faveur du développement durable ainsi que des éléments pratiques tels que la carte des conteneurs sur le campus ou les consignes de tri à suivre.
- Installer des chevalets sur les aires et les tables de repas.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LE CAMPUS LUMINY

Pour interpeller les jeunes et les sensibiliser sur le fait que le tri est un geste gratifiant qui donne le pouvoir à chacun d'agir pour l'environnement, une campagne au ton décalé a été mise en place, inspirée des attitudes et des codes des 18-25 ans, à l'opposé des formes de communications trop institutionnelles, qui ne font pas écho auprès de cette cible.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE



STREET ART AU CAMPUS DE LUMINY

Pour augmenter l'attractivité de points d'apports volontaires dans des zones à fortes affluences, le campus a fait appel à un artiste graphiste pour proposer des habillages utilisant le sanglier, animal mascotte du campus Luminy, comme emblème et en traçant des marquages au sol sous forme de chemin à suivre.

3

FAIRE DE L'ANIMATION SUR LE CAMPUS POUR FAIRE CONNAÎTRE LA POLITIQUE DE TRI EN VIGUEUR

INDISPENSABLES

- Solliciter les associations étudiantes du campus pour créer des synergies dans leurs actions.
- Mobiliser des réseaux sociaux utilisés par les étudiant.e.s via les associations présentes sur le campus.

INSPIRATION

- Identifier les événements clés annuels pour prévoir les pics de production de déchets.
- Proposer des animations lors des temps forts (rentrée universitaire, semaine européenne du développement durable, soirées étudiantes...).

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE



DES SOIRÉES 0 DÉCHET SUR LE CAMPUS DE LUMINY

Sur le campus de Luminy, les associations étudiantes ont organisé une soirée sur le thème « Halloween du tri ». Au programme, clean up campus et soirée déguisée avec des matériaux réemployés.

4

METTRE EN PLACE DES PROCESSUS PARTICIPATIFS

INDISPENSABLES

- Inscrire et intégrer le sujet du tri dans l'activité des associations étudiantes, sans chercher à l'imposer;
- Identifier un « ambassadeur » ou une « ambassadrice » au sein de la structure qui s'est approprié-e le projet et qui continuera de le porter une fois lancé. Coconstruire un projet avec des étudiant-e-s pour permettre à tout-e-s de s'approprier le dispositif du tri. Formaliser cet engagement par un plan d'actions de long terme.

INSPIRATION

- Faire un appel à candidatures de projets étudiants (cadre scolaire ou associatif) pour développer des solutions de tri là où les besoins sont les plus forts : restaurants universitaires, cafétérias, résidences, etc.
- Mettre en place un système de bonification pour les étudiant-e-s qui mènent des projets de développement durable au sein du campus.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

AJDE : LA MISE EN PLACE D'UNE PÉTITION

Lors d'une journée dédiée au Développement Durable sur leur campus, les étudiant-e-s de l'association AJDE ont réalisé une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets et ont fait circuler une pétition parmi les étudiant-e-s. La pétition est une façon de montrer à l'administration que les étudiant-e-s sont mobilisé-e-s et que le projet est issu d'une volonté générale des usager-ère-s.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

LES BONUS PÉDAGOGIQUES SUR LE CAMPUS DE LUMINY

L'Université Aix-Marseille a lancé un bonus pédagogique pour permettre aux étudiant-e-s de s'impliquer dans un projet de développement durable pendant leurs études.

Chaque étudiant-e peut s'y inscrire pour mener un projet individuel ou collectif sur le campus. Leurs actions sont valorisées avec jusqu'à 0,5 point supplémentaire sur leur moyenne générale de chaque semestre.

Grâce à ce réseau d'étudiant-e-s, différents projets DD sont menés sur les campus : sensibilisation au geste de tri, réduction des déchets, création de jardins partagés, ateliers de confection de produits ménagers, conférence sur l'impact environnemental de la viande...

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

LA MISE EN PLACE DE PROCESSUS PARTICIPATIFS PAR ÉCOCAMPUS

Dans les résidences étudiantes de l'ENS, les cuisines sont communes à un étage, et les poubelles de recyclage (au contraire des poubelles d'ordures ménagères) doivent être descendues par les étudiant-e-s. Pour encourager les étudiant-e-s à s'organiser et à trier, l'association a mis en place un système original. Il s'agit de placer, sur les portes d'internat, une peluche qui indique qui doit descendre les poubelles cette semaine. Après une semaine, l'étudiant.e passe la peluche sur la poignée d'un.e de ses voisin-e-s. Cela permet de faire tourner la corvée des poubelles, d'être organisé, et de rendre l'activité amusante. Cette méthode fait de l'effet puisque des étudiant-e-s se sont mis à demander une peluche pour reproduire le système à leur étage !



MISE EN PLACE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE COLLECTE

Pour faire vivre la démarche de tri, il est essentiel de suivre et de communiquer sur la qualité du tri des déchets. Par exemple un « baromètre du tri » peut-être diffusé tout au long de l'année aux usager·ère·s afin de montrer l'impact de leur geste de tri sur le campus.

Afin de construire votre baromètre du tri, vous pouvez vous appuyer sur des indicateurs quantitatifs :

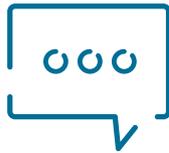
- Le volume de déchets traités par matière
- Le nombre d'outils de communication diffusés sur l'année : nombre d'affiches utilisées pour sensibiliser, nombre d'opérations, d'animations réalisées...
- Nombre de personnes mobilisées dans des projets autour du tri des déchets;
- Le taux d'erreurs de tri (proportion de déchets jetés dans la mauvaise poubelle);
- Les déchets qui pourraient être évités (gobelets, couverts en plastique) ou valorisés (recyclage des emballages et papiers, compostage des biodéchets, réparation des appareils électroniques).

Mais également des indicateurs qualitatifs :

- Quelle perception les usager·ère·s du campus ont-il-elle-s du dispositif de tri mis en place ?
- Les consignes de tri sont-elles connues par tous·t·es ?

4

POUR ALLER PLUS LOIN



TÉMOIGNAGE D'ÉTUDIANTES

du campus de Luminy engagées dans les projets d'amélioration du tri des déchets sur leur campus : **Louise, Margaux et Julie** vous expliquent en deux minutes les actions qu'elles ont menées sur leur campus.



DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pour vous inspirer, les étudiant.e.s d'AJDE ont mis à disposition leur **dossier de demande de subventions** qui peut être un excellent modèle, et leur **projet de sensibilisation** au tri des déchets sur leur campus.



PROJET ÉTUDIANT

Étude menée par les étudiants de l'ENS sur la gestion des déchets sur leur campus

RESSOURCES



ORÉE

Comment mieux gérer et collecter les déchets dans les établissements recevant du public



REFEDD

Economie circulaire & zéro déchet, vers un campus responsable



Consultation Nationale Étudiante de 2020 portée par le Refedd



ZÉRO-FRANCE FRANCE

Mon campus zéro déchet



Découvrez **CITEO** sur Youtube



CNRS

Gestion des déchets, guide pour les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche - INSERM, CNRS, INRA, Ministère de l'Éducation Nationale



ADEME

Agence de la transition écologique



QUITRI

<https://quitri.com/etablissements>



REMERCIEMENT

Merci aux campus et aux étudiant.e.s qui ont partagé leurs expériences pour ce guide :

- Association Ecocampus de l'ENS d'Ulm
- AJDE (Association des Juristes en Droit de l'Environnement) : Universités Panthéon-Sorbonne Paris I & Panthéon-Assas Paris II
- Campus Luminy
- Université de Nanterre

 REFEDD

 REFEDD.2.0

 @REFEDD

www.refedd.org

